

ESSAI TRIEUR PELLENC

Christophe GAVIGLIO – ITV France Montpellier
Essai 2002

Introduction

La qualité du vin obtenu à partir de raisins récoltés mécaniquement dépend en partie de l'absence d'éléments étrangers végétaux tels que les feuilles ou les pétioles. Pellenc propose en option dans sa gamme de machines à vendanger un trieur basé sur un principe simple. La vendange tombe sur un tapis à clair-voie au-dessus des bennes. Le jus et les baies détachées s'écoulent tandis que les grappes et les feuilles ou autres débris sont entraînés vers l'arrière du tapis sous les extracteurs. Cet essai avait pour but de quantifier l'action de ce tapis sur le nettoyage de la récolte.

Conditions de l'essai

Cet essai est réalisé sur une parcelle de Syrah plantée à 2,50 m x 1 m. La machine utilisée est la Pellenc 3100 équipée du SMART système et du tapis trieur.

Il y a deux modalités : récolte avec tapis trieur et récolte avec tapis trieur neutralisé (recouvert d'une bande de ruban adhésif).

Les deux modalités sont récoltées simultanément puisque le tapis est neutralisé d'un seul côté. Cela implique de réaliser un aller retour minimum pour s'affranchir des différences possibles entre les deux côtés de la végétation.

Chaque modalité a été répétée deux fois.

Réglages de la machine :

Fréquence : 495
Amplitude : 90
Accélération : 0
Pincement : 25

Résultats du tri de la vendange :

	Avec le trieur		Sans le trieur	
	Rép. 1	Rép. 2	Rép. 1	Rép. 2
Poids total de l'échantillon (kg)	25,01	20,79	28,92	29,6
Quantité de débris végétaux (kg)	0,1	0,1	0,15	0,22
Taux de débris	0,40 %	0,48 %	0,52 %	0,74 %
Moyenne	0,44 %		0,63 %	

Remarque : sur 10 tonnes de vendange, un écart de 0,19 % représente 19 kg de débris végétaux éliminés d'une cuve de 80 hl ...

Conclusion

Cet essai met en évidence une diminution du taux de débris végétaux retrouvés dans la vendange grâce au tapis à clair-voie. Cette diminution est observée sur des chiffres relativement faibles, et la variabilité du paramètre mesuré semble assez importante. Le mode de prélèvement des échantillons pourrait en être la cause.

Il est à noter que l'option proposée par Pellenc comprend non seulement le tapis mais aussi l'aspirateur supérieur. Nous n'avons donc pu essayer de chiffrer que l'effet du tapis sur l'extraction des déchets par cet aspirateur. L'option complète doit donc a priori, permettre d'observer une réduction plus significative du taux de débris dans la vendange.

Pour vérifier cela et le quantifier, il faudrait comparer une machine avec option et une machine sans option, en utilisant un protocole permettant le tri de l'intégralité de la vendange sur les rangs d'essai, afin de limiter la variabilité de la mesure.

Cet équipement devrait permettre une amélioration de la qualité du produit fini par un abaissement de la quantité de débris végétaux en contact avec la vendange. La limite du système de tri employé est que son efficacité dans l'éjection des pétioles est liée à leur position de chute sur le tapis d'une part, et d'autre part le pétiole présente une très faible surface d'aspiration.